

Le 8 mai 2014

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mandat portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses terres du Saint-Laurent*
Question complémentaire du 6 mai 2014 (DQ3, n° 1)

Madame,

La présente est la réponse du ministère de la Sécurité publique (MSP) à la question transmise, le 6 mai 2014, par la Commission mandatée pour le projet cité en titre.

Question du BAPE :

En avant-propos de l'étude R1-1 et R1-2 de l'Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, il est fait mention d'un comité technique créé par le ministère de la Sécurité publique qui aurait formé quatre groupes d'experts mandatés pour examiner différentes problématiques liées à l'industrie du gaz de schiste au Québec. Les auteurs de l'étude R1-1 et R1-2, qui traite des glissements de terrain, formaient l'un de ces groupes d'experts.

A. Que sont devenus les trois autres groupes d'experts?

Dans une démarche présentée en août 2010, le gouvernement du Québec avait mis en œuvre divers moyens d'action ayant pour objectif d'assurer le développement durable de l'industrie gazière au Québec.

... 2

À cet effet, des comités techniques, dont le Comité technique sur la sécurité publique mentionné dans le rapport R1-1, avaient été mis en place. Le mandat de ce dernier était d'apprécier les risques associés aux technologies d'exploration et d'exploitation des gaz de shale et de formuler des recommandations pour la gestion de ces risques. Il regroupait des gestionnaires des ministères les plus concernés ainsi que des représentants du milieu municipal. Ce comité a entrepris ses travaux en novembre 2010. Pour se documenter, le comité technique avait alors mis rapidement en place cinq groupes d'experts lesquels ont débuté leurs travaux en décembre 2010. Le mandat de chacun est décrit à la question « B » ci-après.

Le 8 mars 2011, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) créait le comité de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste. Dans la foulée de cette annonce, les autorités du MSP ont décidé de surseoir aux travaux du comité technique et des groupes d'experts. Cette décision s'appuyait sur le constat voulant que le mandat du comité de l'ÉES et plusieurs travaux en cours au MDDELCC couvraient les mêmes sujets que ceux des groupes d'experts du MSP, faisant en sorte que les mêmes ressources d'expertise étaient sollicitées.

B. Quels étaient les thèmes couverts par ces groupes d'experts?

Le groupe d'experts 1 sur la caractérisation du milieu avait pour mandat de caractériser le milieu concerné par les projets liés à l'exploration et à l'exploitation des gaz de shale. L'objectif était de recueillir les informations, sur la base des connaissances actuelles et disponibles, pour établir un profil de vulnérabilité en lien avec les types d'événements étudiés par les autres groupes d'experts. Cette caractérisation devait se baser plus particulièrement sur les données cartographiques disponibles à ce moment.

Le groupe d'experts 2 sur les accidents industriels devait examiner les accidents susceptibles de survenir dans l'industrie des gaz de shale. Plus spécifiquement, il devait identifier les événements et séries d'événements pouvant survenir lors de l'exploration et de l'exploitation. Les principaux types d'événements retenus étaient :

- fuite potentielle de gaz, de boue de forage lors du forage ou de la fracturation;
- infiltration potentielle de gaz dans les structures de surface, dont les habitations;
- perte de gaz en tête de puits;
- déversement potentiel de boue ou de produits chimiques (sol, nappe phréatique, eau de surface, écosystème sensible ou protégé, etc.);
- accident lors du transport ou de l'entreposage.

Le groupe d'experts 3 sur les glissements de terrain avait pour objectif d'évaluer les risques liés à l'exploration et à l'exploitation des gaz de shale sur la stabilité des sols argileux sensibles car les sites ciblés par cette industrie se retrouvent principalement dans les basses terres du Saint-Laurent.

Le mandat du groupe d'experts 4 sur l'approvisionnement en eau était d'examiner les conséquences sur l'approvisionnement en eau (pour la consommation humaine, animale et industrielle) pouvant découler d'éventuelles contaminations de l'eau causées par le gaz naturel (méthane) ou par l'utilisation d'additifs lors du processus de fracturation de la roche.

Le groupe d'experts 5 sur les recommandations générales devait proposer au comité technique des recommandations pour la gestion des risques de sinistre associés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, et ce, à partir des conclusions des quatre autres groupes d'experts.

C. Ont-ils produit des études, des avis techniques ou autres documents sur le sujet qu'ils avaient à traiter? Le cas échéant, veuillez déposer toute la documentation disponible.

Les travaux des groupes d'experts techniques sont restés à l'état préliminaire, à l'exception de celui portant sur les glissements de terrain dont le rapport a d'ailleurs été transmis au comité de l'ÉES (étude R1-1 et R1-2). Les principaux constats émanant des travaux de ces comités ont toutefois été livrés verbalement au comité de l'ÉES par le coordonnateur du comité technique. Par ailleurs, le MSP a fait parvenir au MDDELCC la cartographie produite par le groupe d'experts 1 (voir le document « Liste des documents consultés dans le cadre des travaux du comité de l'ÉES sur le gaz de schiste » - page 40 de 53). Le groupe d'experts 5 ne s'est jamais réuni étant donné que les travaux du comité technique dont il relevait ont été suspendus.

Espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Francine Belleau

Conseillère experte en gestion des risques technologiques
Service de l'analyse et des politiques

c. c. M. Marc Morin, chef du Service de l'analyse et des politiques
M. Raynald Chassé, directeur de la Direction de la prévention et de la planification